



## Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Masculin D3

Date : 19 janvier 2025

Lieu : C. St-Bernard

Section : A

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1	2	3	4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang				
1	É.S. du Triolet Bourgogne			25	23	25	21	25	16	6		150	108	1,3889	4	1
				25	18	25	13	25	17							
2	C. St-Bernard	23	25			25	17	25	12	3	3	137	121	1,1322	4	2
		18	25			21	25	25	17							
3	É.S. Marie-Rivier	21	25	17	25			25	17	3	3	126	130	0,9692	4	3
		13	25	25	21			25	17							
4	S. de Sherbrooke	16	25	12	25	17	25			6	96	150	0,6400	4	4	
		17	25	17	25	17	25									

### 1er : É.S. du Triolet Bourgogne

25	20	15
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
15	25	12

### 2e : C. St-Bernard

### 3e : É.S. Marie-Rivier

25	25	
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
21	20	

### 4e : S. de Sherbrooke

#### 6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



## Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Masculin D3

Date : 19 janvier 2025

Lieu : C. St-Bernard

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Poly La Samare			25	19	25	14	25	17	6		150	104	1,4423	4	1
				25	23	25	13	25	18							
2	É.S. Tandem Élise/Jolyane	19	25			25	12	25	27	3	3	142	124	1,1452	4	2
		23	25			25	19	25	16							
3	P. Louis-Saint-Laurent	14	25	12	25			15	25		6	94	150	0,6267	4	4
		13	25	19	25			21	25							
4	É.S. du Triolet Or	17	25	27	25	25	15			3	3	128	136	0,9412	4	3
		18	25	16	25	25	21									

1er : Poly La Samare

26	25	
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
24	13	

2e : É.S. Tandem Élise/Jolyane

3e : É.S. du Triolet Or

25	17	15
1 <sup>er</sup> set	2 <sup>e</sup> set	3 <sup>e</sup> set
17	25	12

P. Louis-Saint-Laurent

### 6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.